

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 454

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

797 818 895 RCS Lyon.

SOURCE.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : 11, Place De la Ferrandière, 69003 Lyon.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE SOURCE SARL au capital de 1 000 € Siège social : 11 Place de la Ferrandière 69003 Lyon 797 818 895 RCS Lyon ET LE BEVERLY SARL au capital de 112 005 € Siège social : 8 Place des Terreaux 69001 Lyon 411 426 281 RCS Lyon AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte SSP en date à Lyon du 29/06/2019, La société SOURCE, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège 11 place de la Ferrandière 69003 Lyon, immatriculée 797 818 895 RCS Lyon, et la société LE BEVERLY, SARL au capital de 112 005 euros, dont le siège social est 8 Place des Terreaux 69001 Lyon, immatriculée 411 426 281 RCS LYON, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SOURCE par la société LE BEVERLY. La société SOURCE ferait apport à la société LE BEVERLY de la totalité de son actif, soit 437 608.86 €, à charge de la totalité de son passif, soit 313 877.48 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 123 731.38 €. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit 123 731.38 €, et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 100 parts sociales de la société SOURCE dont elle était propriétaire, soit 22 000 €, différence par conséquent égale à 101 731.38 €, constituera un boni de fusion à hauteur de 107 731.38 €. La société LE BEVERLY détenant la totalité des 100 parts sociales composant le capital social de la société SOURCE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Lyon pour la société LE BEVERLY le 19/07/2019 et pour SOURCE le 22/07/2019. Pour avis.